

## FICHE DE POSTE ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION

### Environnement de travail :

Les Marais du Vigueirat, espace naturel protégé du Conservatoire du littoral et réserve naturelle nationale, se situent à l'intérieur du Parc naturel régional de Camargue. Le site est géré par l'association Les Amis des Marais du Vigueirat (AMV) et a pour vocation première la gestion et la protection de la faune et de la flore, mais également le maintien d'activités humaines en zone rurale notamment l'accueil de visiteurs. Le site est ouvert au public afin de faire découvrir la nature et de sensibiliser le plus grand nombre à la sauvegarde de l'environnement.



Le site se découvre sur des sentiers aménagés ou en visite guidée à pied, en calèche ou à cheval en partenariat avec des prestataires de services privés. Un jardin potager bio se visite librement accompagné du jardinier, une buvette alimentée par le jardin propose de la restauration sur place avec des produits locaux et de saison. Une programmation événementielle et culturelle est proposée en réseau et en partenariat avec les acteurs de la culture du territoire. Des séminaires « nature » en direction des entreprises sont également proposés.

L'entretien de l'ensemble du site est réalisé par les chantiers d'insertion (ACI) pilotés par l'association dans le cadre de sa mission d'insertion sociale et professionnelle.

Les Marais du Vigueirat accueillent entre 26 salariés en contrat d'insertion (CDDI) affectés à deux Ateliers Chantiers d'insertion ayant comme supports de production : l'entretien des espaces naturels et des espaces verts à l'extérieur du site, la régie bâtiment, l'accueil du public et le nettoyage des locaux.

### Description du poste :

Dans le cadre du développement de ses activités à l'extérieur, l'association les Amis des Marais du Vigueirat recherche un encadrant technique d'insertion. Le poste consiste à encadrer une équipe de 6 personnes en insertion affectées à l'entretien des espaces verts et des espaces urbains.

La responsabilité de l'organisation et de la mise en œuvre des chantiers est confiée à l'encadrant technique et doit se faire dans le respect de l'environnement et des conditions de sécurité du personnel et du public.

### Missions principales :

#### ⇒ **Organisation et suivi de la production :**

- Participe aux réunions de suivi des chantiers et à leur préparation
- Organise le travail, sélectionne et commande des produits et matériels nécessaires à la réalisation des chantiers
- Participe à la coordination et au suivi de l'exécution des chantiers avec le référent des chantiers extérieurs
- Respecte les délais, les coûts, le cahier des charges des chantiers
- Effectue l'entretien et le suivi du matériel (outillage technique et EPI)
- Anime l'équipe en charge des activités
- Entretient des relations partenariales avec les clients (collectivités, entreprises,...)

#### ⇒ **Encadrement des salariés en insertion**

- Assure l'encadrement technique des salariés
- Etablit l'état de présence journalier et fait signer la feuille d'émargement

- Présente le travail et explique le chantier de la journée (déroulement et différentes phases)
  - Transporte l'équipe et le matériel sur les différents sites de travail
  - Donne les consignes de travail et de sécurité
  - Répartit les activités en tenant compte des objectifs de production et des capacités personnelles et professionnelles des salariés
  - Forme aux gestes professionnels lors de la prise de poste et tout au long du parcours des salariés en insertion (techniques d'entretien des espaces verts et ramassage des déchets)
  - Assure la transmission des savoirs faire/gestes techniques et savoir-être aux salariés
  - Garantit la montée en compétences des différents salariés
  - Assure l'évaluation régulière de la progression des salariés en insertion sur les chantiers (à la fois sur les compétences techniques et sur le comportement (ponctualité, esprit d'équipe, motivation)) en lien avec l'équipe d'encadrement
  - Fait respecter le règlement intérieur, en particulier les mesures de sécurité et de respect du matériel et des végétaux
  - Contrôle et vérifie le travail
  - Organise un bilan collectif de la journée de travail
- ⇒ **Participation à la vie des ACI et de l'Association :**
- Participe au suivi des salariés en lien avec l'accompagnateur socioprofessionnel
  - Fait état de son travail et assure les remontées d'informations nécessaires (reporting d'activités, évaluation des salariés,...)
  - Organise, si besoin, des entretiens individuels de régulation et de recadrage en collaboration avec l'accompagnateur socioprofessionnel
  - Contribue à la réalisation des bilans de parcours individuels des salariés et des bilans d'activités
  - Participe aux réunions de service
  - Rend compte de son activité auprès du référent des chantiers extérieurs et de la responsable de service

### **Relation hiérarchique :**

L'encadrant technique est sous la responsabilité de la responsable de service insertion et du référent des chantiers extérieurs.

### **Nature du contrat :**

- CDD 4 mois évolutif en CDI
- 35h/hebdomadaire
- Salaire selon convention collective de l'animation

### **Profil :**

- Diplôme dans les espaces verts ou équivalent
- Formation ETAIE appréciée
- Expérience dans l'encadrement d'équipe des publics en difficultés souhaitée
- Capacité à impulser des changements, à motiver le personnel
- Sens relationnel fort - Sens pédagogique – Réactivité, disponibilité et mobilité
- Maîtrise des consignes de sécurité
- Connaissances des normes sanitaires de protection environnementale souhaitée
- Permis B exigé + véhicule obligatoire

### **Lieu d'activité :**

- Arles
- Prise de poste : 1<sup>er</sup> septembre 2023

